

Conférence de presse du 11 septembre 2006

Communiqué de presse

Les autoroutes de l'information

Le projet a pour objectif primaire l'amélioration de la connectivité internationale du Luxembourg par la mise en place d'un réseau à très haut débit entre un centre au Luxembourg et les centres primaires d'accès à l'Internet à l'étranger. Il s'agit d'une mesure de politique économique générale bénéficiant aux entreprises établies à Luxembourg de même qu'aux utilisateurs finaux - les consommateurs - dont les coûts d'accès à Internet devraient encore diminuer.

L'organisme chargé de la réalisation de cette mesure prendra la forme d'une société anonyme. Le capital social souscrit est fixé à cinq cent mille euros (EUR 500.000,-), représenté par cinq cents (500) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune, réparties entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg (499 actions) et la Société Nationale de Crédit et d'Investissement (1 action).

La société aura plus précisément pour objet

- la construction, l'exploitation, la gestion et la mise en valeur d'un ou de plusieurs centres primaires d'accès à l'Internet,
- les activités de développement, de mise en valeur et d'exploitation d'un ou de plusieurs réseaux de fibres optiques reliant le pays aux centres primaires d'accès à l'Internet situés en dehors des frontières du Luxembourg,
- les activités de développement, de mise en valeur et d'exploitation d'un réseau de fibres optiques reliant les centres nationaux d'accès à l'Internet aux centres primaires nationaux, et
- l'administration et la gestion des ressources associées à ces réseaux.

Le futur Conseil d'administration de la société sera composé de trois membres au moins dont :

Dr Thomas ENGEL, professeur à l'Université de Luxembourg,
M. Roland LENERS, indépendant, consultant en TIC,
M. Paul SCHUH, fonctionnaire au ministère d'Etat.

L'acte de constitution de la société sera signé fin septembre.

Les membres du futur Conseil d'administration ont exprimé le souhait de recruter M. Edouard WANGEN, pour le moment Directeur adjoint à l'Institut Luxembourgeois de Régulation, comme Directeur de la société. M. Wangen rejoindra la société vers la mi-octobre et Luxconnect sera opérationnelle à partir de ce moment-là.

Communiqué par le service des médias et des communications